

3

COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : Sas 2LH

Néant *

		Exercice N				Total	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue {	biens *	FD		FE		FF
		services *	FG		FH		FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK		FL	
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	
	Autres Produits (1) (11)					FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stocks (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 990
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	
	Salaires et traitements *					FY	
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3) indiqué dans la case HS) *		HS		GA
			- dotations aux provisions				GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 990
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-1 990
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH	(III)
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	(IV)
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	5 142
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	5 142
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	5 864
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	5 864
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-722
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	-2 712

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>Sas 2LH</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)			HN	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP
			- Crédit-bail immobilier	HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)		HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD
	(9)	Dont transfert de charges		A1
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		A9
Facultatifs		A6	Obligatoires	
dont cotisations facultatives Madelin		A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
	Ecart Prov. Hono.CAC		103	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

1

BILAN - ACTIF



Désignation de l'entreprise : <u>Sas 2LH</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise <u>Le bout de bas 61570 SAINT-LOYER-DES-CHAMPS</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>	
Numéro SIRET* <u>53068200400011</u>			Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N clos le, <u>31/12/2023</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
			Net 3
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC
	Frais de développement*	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV	AW
	Avances et acomptes	AX	AY
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières*	BH	BI
	TOTAL (II)	BJ	BK
	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
STOCKS*	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
CREANCES	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
	Disponibilités	CF	CG
DIVERS	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
	TOTAL (III)	CJ	CK
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN	
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA
Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'1 an :
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

CERTIFIÉ CONFORMÉ

Laurent LEBRASSEUR

✓ Certified by // yousign

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPIA

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		Sas 2LH		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :149 000.....)	DA			149 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			14 900
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG			230 933
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI			-2 392
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			10 754
		TOTAL (I)	DL		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
		TOTAL (II)	DO		
PROVISIONS pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
		TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			14
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV			121 185
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			1 807
	Dettes fiscales et sociales	DY			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA				
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC			123 006
	Ecarts de conversion passif *	TOTAL (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE			526 201
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	ID			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	IE			
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EF			
		EG			123 006
		EH			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

AD/LG

2LH
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 149.000 €
Siège social : BOISCHAMPRE (61570)
SAINT LOYER DES CHAMPS
Le Bout de Bas Lieudit Tercey
RCS ALENCON 530.682.004

PROCES-VERBAL DES DECISIONS ORDINAIRES ANNUELLES
DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 29 AVRIL 2024

EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Proposition d'affectation du résultat :

L'Associé Unique décide d'affecter la perte de l'exercice d'un montant de 2.392,10 €, de la manière suivante :

- imputation de la perte sur le poste « autres réserves », y compris les centimes additionnels.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé Unique rappelle que les dividendes distribués, au cours des trois derniers exercices, ont été les suivants :

Exercice clos	Dividende	Dividende ouvrant droit à l'abattement	Dividende n'ouvrant pas droit à l'abattement
Distribution de réserves 4 septembre 2023	30.000 €	30.000 €	
31/12/2022	/	/	/
31/12/2021	/	/	/
31/12/2020	/	/	/

Vote :

Cette décision est adoptée.

Certifié conforme
Le Président

Désignation de l'entreprise		Sas 2LH						Néant <input type="checkbox"/> *				
INCORP.	CADRE A	IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
		Frais d'établissement et de développement				CZ		D8				
		Autres postes d'immobilisations incorporelles				KD		KE				
		TOTAL I										
		TOTAL II										
CORPORELLES		Terrains				KG		KH				
		Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9	KJ		KK				
			Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1	KM		KN				
			Installations gales, agenct*, aménagt* des constructions	[Dont Composants	M2	KP		KQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3	KS		KT				
		Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW			
			Matériel de transport *				KY		KZ			
			Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC			
			Emballages récupérables et divers *				LE		LF			
		Immobilisations corporelles en cours				LH		LI				
		Avances et acomptes				LK		LL				
		TOTAL III				LN		LO				
		FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M			
			Autres participations				8U	430 809	8V			
Autres titres immobilisés				1P		1R						
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U						
TOTAL IV				LQ	430 809	LR						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	430 809	ØH						
INCORP.	CADRE B	IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virements de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
		Frais d'établissement et de développement				IN		CØ	DØ	D7		
		Autres postes d'immobilisations incorporelles				IO		LV	LW	IX		
		TOTAL I										
		TOTAL II										
CORPORELLES		Terrains				IP		LX		LY	LZ	
		Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB	MC	
			Sur sol d'autrui			IR		MD		ME	MF	
			Inst. gales, agenct et am. des constructions			IS		MG		MH	MI	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	ML	
		Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agenct, aménagements divers				IU		MM		MN	MO
			Matériel de transport				IV		MP		MQ	MR
			Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT	MU
			Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW	MX
		Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA	NB	
Avances et acomptes				NC		ND		NE	NF			
TOTAL III				IY		NG		NH	NI			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7	ØW		
	Autres participations				IØ		ØX		ØY	430 809	ØZ	
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C	2D		
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	2G		
	TOTAL IV				I3		NJ		NK	430 809	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK		ØL	430 809	ØM		

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Sas 2LH					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice N clos le 31/12/2023						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
<p>(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.</p> <p>(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.</p> <p>(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.</p> <p>(4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.</p> <p>(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".</p>						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....				-		
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....				=		
<p>Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.</p> <p>Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.</p> <p>Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.</p>						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : Sas 2LH		Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	UM			UN	
	Prêts (1) (2)	UP	UR			US	
	Autres immobilisations financières	UT	UV			UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT I	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	2 849	2 849		
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC	92 130	92 130			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR					
Charges constatées d'avance	VS						
TOTAUX		VT	94 979	VU 94 979	VV		
RENVUOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH	14	14			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 807	1 807			
Personnel et comptes rattachés		8C					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW					
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	121 185	121 185			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	123 006	VZ 123 006			
RENVUOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	2 057	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD			

Désignation de l'entreprise <u>Sas 2LH</u>											Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit être égal au total II)	ZB		ZD	-10	ZE		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	-10			ZF		ZG				
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZH						
	TOTAL I	ØF	-10			TOTAL II	ZH	-10				
RENSEIGNEMENTS DIVERS											Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)	J7				YQ		YR		YS		
	- Engagements de crédit-bail immobilier											
	- Effets portés à l'escompte et non échus											
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance					YT		XQ				
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8						YU				
	- Personnel extérieur à l'entreprise							SS	1 809			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							YV				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							ST	181			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES						ZJ	1 990			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD											
IMPÔTS ET TAXES	- CFE, CVAE					YW		9Z				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS						YX				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052-SD							YY				
I. V. A.	- Montant de la T.V.A. collectée							YZ				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations											
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2023)					ØB		ØS				
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							ZK	5,57	%		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZR	1			
	- Numéro de centre agréé *	XP										
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG			
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	-2 815	Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL				
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD	36 475	Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO				
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	1	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ	5 3 0 6 8 2 0 0 4 0 0 0 1 1						

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas 2LH

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Une convention d'intégration fiscale a été conclue avec la SAS CNS CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE à effet 01/01/2013.

Les sociétés 2LH et CNS ont décidé de retenir la méthode de répartition résultant de l'article 223 A du CGI tel qu'actuellement en vigueur et aux termes duquel les solutions principales suivantes s'appliquent :

- chaque société du groupe est tenue solidairement au paiement de l'impôt sur les sociétés, et de l'imposition forfaitaire annuelle et le cas échéant, des intérêts de retard dont la société mère est redevable, à hauteur de l'impôt et des pénalités qui seraient dues par la société si celle-ci n'était pas membre de ce groupe. Cette disposition oblige donc chaque société intégrée fiscalement à suivre, exercice par exercice, l'évolution de sa situation fiscale comme si elle n'était pas membre du groupe et comme si elle était imposée séparément.
- l'impôt qui serait dû par la filiale si elle n'était pas membre du groupe, se calcule en faisant abstraction des déficits réalisés depuis l'entrée en fonction de cette société dans le groupe lesquels sont réputés appartenir à la société mère.
- en conséquence la SAS CNS devra comptabiliser la charge d'impôt comme si elle n'était pas membre du groupe. La SAS 2 LH enregistrera, pour sa part, dans ses charges ou dans ses produits la différence entre la dette d'impôt du groupe due par elle et le cumul de la charge d'impôt comptabilisée par ses filiales.

Les éléments ci-dessous nous ont permis de juger qu'aucune dépréciation des titres CNS n'est nécessaire au 31/12/2022 :

- Plus value latente sur le bâtiment de 150K€ estimé à partir d'un rapport d'expertise de notaire datant du 17 mars 2017.
- Plus value latente sur le matériel industriel de 100K€ estimé par le dirigeant.
- La non valorisation du fonds de commerce à l'actif de CNS

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas 2LH

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas 2LH

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
CNS - 0 ZONE INDUSTRIELLE 61500 SEES - 393619234	120 000	95 756	100,00	24 253
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas 2LH

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

Informations financières (5)	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des résultats (6) (1U)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (9) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (1U)	Résultats (Benéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (1U)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
	Brute	Nette							

Filiales et participations (1)

A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)

1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)

CNS - 0 ZONE INDUSTRIELLE 61500 SEES - 393619234

2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au §A :

- a. Filiales françaises
- b. Filiales étrangères

2. Participations non reprises au §A :

- a. Dans des sociétés françaises
- b. Dans des sociétés étrangères

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
 (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas 2LH

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE		Créances rattachées à des participations			
		Prêts (1) (2)			
		Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux			
		Autres créances clients			
		Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
		Personnel et comptes rattachés			
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
		Impôts sur les bénéfiques	2 849	2 849	
		Etat & autres coll. publiques			
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)	92 130	92 130		
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)				
	Charges constatées d'avance				
	TOTAUX	94 979	94 979		
Renvois	(1)	Montant - Créances représentatives de titres prêtés des - Prêts accordés en cours d'exercice			
	(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas 2LH

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

POSTES	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la sté a un lien de participation
Immobilisations financières		
Participations		
Créances rattachées à des participations	90 872	
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total des immobilisations	90 872	
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Capital souscrit appelé, non versé		
Total des créances		
Disponibilités		
Total des disponibilités		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	113 218	
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total des dettes	113 218	
Produits		
Autres produits financiers	5 142	
Charges		
Charges financières	5 695	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas 2LH

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	14	14		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	1 807	1 807		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux				
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	121 185	121 185		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	123 006	123 006		

Renvois

- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
- (2) Montant divers emprunts, dett/associés

2 057



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas 2LH

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

ENGAGEMENTS DONNÉS

Non recensés

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						

TOTAL (1)

	Autres	Dirigeants	Provisions	Montant
Engagements en matière de pensions				

TOTAL

ENGAGEMENTS REÇUS

Non recensés

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Non recensés



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas 2LH

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

Non recensés

